

# Vers une nouvelle baisse des contrats aidés en 2019

Le gouvernement a remis son « Programme de stabilité » aux partenaires européens et l'a présenté aux députés. L'État y annonce vouloir poursuivre la baisse du nombre de contrats aidés, en profitant d'une forte dynamique d'embauches.

Diminuer encore un peu plus le nombre de contrats aidés

Dans son « Programme de stabilité » transmis aux partenaires européens et présenté aux députés, le gouvernement annonce un avenir favorable sur le terrain de l'emploi, selon Les Échos. Tout comme il l'a fait en 2016 et 2017, l'État entend donc profiter d'une forte dynamique d'embauches pour baisser encore le nombre de contrats aidés, jugés coûteux et inefficaces par la Cour des comptes.

Pour rappel, ce dispositif, lancé en 1984 par Laurent Fabius, vise à favoriser l'insertion des personnes les plus éloignées du marché du travail. Il a depuis été souvent épinglé par la Cour des comptes. Le gendarme des comptes publics accuse les gouvernements successifs d'avoir largement utilisé ce type de contrat pour faire dégonfler les chiffres du chômage. Il a aussi pointé le fait que ceux-ci avaient fait l'objet de dérapages financiers conséquents et « récurrents ».

225.000 postes pourraient être créés en 2019 dans le secteur marchand

Et c'est l'emploi non marchand qui est touché. Dans son rapport, le gouvernement anticipe une contraction de 25.000 postes pour l'année 2019 « du fait d'une nouvelle réduction des enveloppes de contrats aidés », précise-t-il sans donner le nombre de contrats qui seront supprimés. Cette prévision est similaire à celle estimée pour l'année 2018, qui a aussi connu une baisse importante et controversée du nombre de contrats aidés. Pour rappel, ils étaient passés de 320.000 à 200.000.

A contrario, bonne nouvelle pour l'emploi marchand puisque le gouvernement prévoit la création de 225.000 postes en moyenne annuelle pour 2019, profitant du climat favorable du marché du travail. La prévision est donc assez proche de celle de 2018 (250.000 postes créés) et de la progression effectivement constatée en 2017 : 240.000 postes créés. Petit bémol à cet élan d'optimisme, le Haut conseil table sur un certain affaiblissement du soutien à l'emploi (avec l'extinction totale de la prime à l'embauche et la baisse du taux de CICE).